



**SAINT
GENIS
POUILLY**

COEUR DU PAYS DE GEX

VILLE DE SAINT GENIS POUILLY RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES EXERCICE 2019

Le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants.

Il a été institué pour permettre à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Il n'a aucun caractère décisionnel.

Une délibération permet de prendre acte de la tenue du DOB qui doit être relaté dans le compte rendu de la séance du conseil municipal.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi "NOTRe", a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux.

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le maire sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport d'orientations budgétaires (ROB) doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective) et des effectifs.

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au préfet de département et au président de l'EPCI dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication telle que précisée par décret.

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation.

En ce sens, il représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités car il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

I. Le contexte général : Environnement économique.....	3
II. Le projet de loi de finances pour 2019, principales dispositions.....	5
Les grandes orientations du budget 2019.....	5
III. Les concours de l'État aux collectivités et les réformes à intervenir.....	7
" La maîtrise des dépenses doit être maintenue... "	7
La réforme de la taxe d'habitation.....	7
Pause sur la DGF.....	7
Hausse de l'enveloppe du FCTVA.....	7
IV. Saint-Genis-Pouilly – Repères budgétaires.....	8
Les ratios budgétaires issus du budget principal.....	8
Les recettes de fonctionnement.....	8
Les dépenses de fonctionnement.....	14
Évolution de l'autofinancement.....	15
Le personnel – focus.....	17
La dette.....	19
Les recettes d'investissement.....	20
Les dépenses d'investissement.....	20
V. Orientations par politiques publiques.....	22
VI. Budget 2019 – Données de cadrage.....	23
Section de fonctionnement.....	23
Capacité d'autofinancement sur le rythme actuel.....	24
Effet de la mise en service des grands projets sur la capacité d'autofinancement au rythme actuel.....	24
Évolution prévisionnelle des ratios budgétaires de référence.....	25
En synthèse :	25
Section d'investissement.....	26
Rétrospective – Prospective : Fonctionnement – Autofinancement.....	28
Rétrospective – Prospective : Financement des investissements.....	29

I. Le contexte général : Environnement économique

En 2018 l'activité économique mondiale reste en apparence bien orientée portée par les États-Unis, la Chine et le Japon, en revanche Le futur qui se dessine est, par contre, plus incertain.

La croissance reste soutenue aux États-Unis

La demande reste forte aux États-Unis tant sur la consommation des ménages que sur l'activité industrielle.

Le taux de chômage est au plus bas (3,9%) et certains secteurs peinent à recruter ce qui pourrait à terme entraîner des revalorisations de salaires catégoriels.

Néanmoins la guerre commerciale menée avec certains pays au travers des échanges douaniers (Chine, Europe) et le conflit ouvert avec l'Iran et les sanctions commerciales portant notamment sur l'achat de pétrole pourraient perturber gravement ce dynamisme.

La politique monétaire conduit à une remontée du dollar qui bénéficie aux importations.

En Asie des résultats mitigés

La forte croissance enregistrée en Chine ces dernières années tend à se ralentir sur fonds de crise commerciale avec les États-Unis et de consolidation de l'économie intérieure.

Dans ce contexte l'activité est portée par les mesures de dépenses publiques et fiscales mises en place par le gouvernement.

Au Japon, l'activité est irrégulière, pénalisée également par les menaces américaines de taxation des importations. Dans ce jeu de négociation, les perspectives du secteur automobile sont pour le moment réservées.

Ici aussi le secteur de l'emploi reste tendu avec une offre qui peine à être satisfaite.

Du côté des pays émergents des conditions d'instabilité

- Incertitude électorale au Brésil.
- Russie qui tout en se positionnant sur l'échiquier international doit faire face à ses problèmes de politique intérieure (inflation, chômage et réforme des retraites).
- Mouvements sociaux en Inde

Indépendamment de leurs problèmes propres ces pays sont également impactés par la dépréciation de leurs monnaies par rapport au dollar et les tensions sur les prix du pétrole.

Quid de l'Angleterre ?

Alors que les négociations autour du Brexit battent leur plein et que la croissance est positive au Royaume uni, les perspectives sont plutôt réservées sur l'avenir.

La perspective de suppression des franchises douanières pèserait lourdement sur certains secteurs comme l'automobile et l'industrie pharmaceutique, et le risque de relocalisation sur le continent des entreprises et patent.

Dans ce contexte l'instabilité de la livre sur les prochains mois est à prévoir.

Sur la zone euro la croissance reste bien orientée mais plein de questions...

Avec un rythme moyen de 1,5 % la croissance de la zone euro reste bien orientée. Néanmoins un fléchissement de la consommation est perceptible.

L'inflation devient sensible à presque 2 %, notamment sous la pression de la hausse des cours des énergies.

Néanmoins, la Banque Centrale Européenne continue sur son cap de maintien des taux directeurs à leur niveau bas et reste confiante dans l'avenir, même si elle fait part d'incertitudes liées aux revirements politiques récents dans certains pays qui adoptent des mesures protectionnistes

En France,

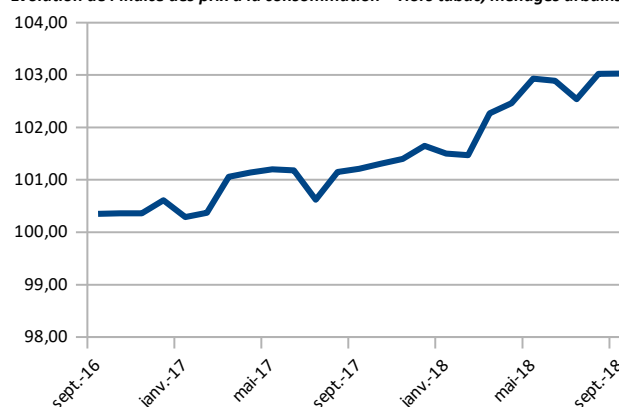
Comme souvent on retrouve une dynamique de hausse ou de baisse atténuée en France. Ainsi la croissance se situe autour de 0,6 % sur ce début d'année.

Ici aussi les prix ont souffert du renchérissement des coûts du pétrole et les mesures fiscales ont pesé sur le pouvoir d'achat des ménages.

Les effets attendus de relance de l'économie tardent à se manifester et l'objectif de croissance est ramené de 2 % à 1,7 % pour cette année, les attentes venant plus des exportations que de la consommation intérieure.

Le marché de l'emploi semble se stabiliser même si le nombre des créations nettes serait inférieur de moitié à 2017.

Évolution de l'indice des prix à la consommation – Hors tabac, ménages urbains



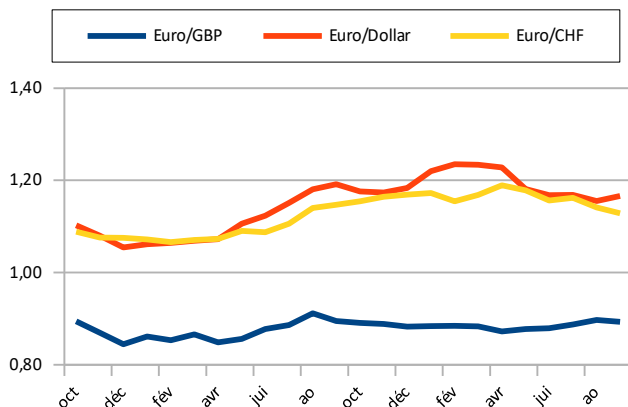
Source INSEE – octobre 2018

Marché des changes, le dollar se renforce

Porté par des taux de rendement supérieur et la crainte d'une instabilité suite aux pressions exercées sur les marchés par le gouvernement Trump, le dollar reste recherché et voit sa valeur progresser.

A ses côtés, l'euro se comporte plutôt bien, les inquiétudes pesant sur la résistance de la livre aux attermoissements autour du Brexit.

Évolution de la parité euro face au dollar, au franc suisse et à la livre sterling depuis septembre 2016



Source INSEE – octobre 2018

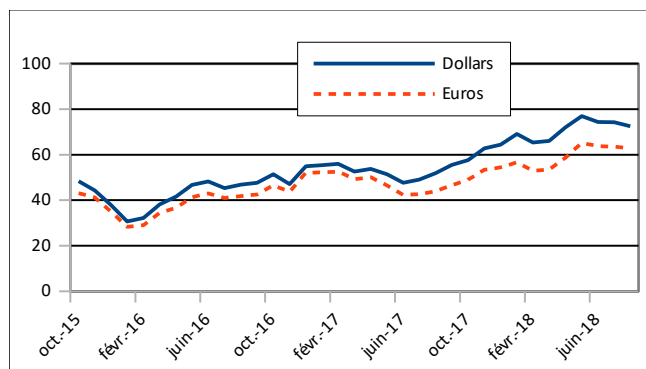
Au niveau européen, les évolutions de la parité Euro/Francs suisse traduisent plus les craintes d'instabilité issues des crises américaines et des doutes pesant sur les politiques menées par les partis d'extrême droite en Europe qui conduisent à favoriser cette valeur refuge, ce qui pourrait à terme conduire à une hausse de celui-ci.

Le pétrole devient un enjeu stratégique

Face à une demande soutenue, et au boycott du pétrole Iranien par de nombreux pays sous la pression des États-Unis, la demande mondiale peine à être satisfaite, d'autant plus que les autres pays producteurs peinent à répondre à celle-ci.

Dans ce contexte les stocks baissent et les prix repartent à la hausse

Évolution du cours du Brent en dollars par baril



Source INSEE – octobre 2018

II. Le projet de loi de finances pour 2019, principales dispositions

Les grandes orientations du budget 2019

Comme en 2018 les maîtres-mots seront : baisses d'impôts et de prélèvements, réduction des dépenses et suppression de postes dans la fonction publique.

Chiffres Clés

- +1,7 % : hypothèse de croissance pour 2018 et 2019
- 1,9 % : hypothèse de déficit public pour 2019, hors effets de la transformation du CICE en allègements (déficit temporaire de 0,9 point de PIB en 2019)
- +1,4 % : hypothèse d'inflation en 2019 (y compris tabacs, après +1,8% en 2018)
- +0,6 % : hypothèse de croissance de la dépense publique pour 2019 (après 0 % en 2018)
- 44,2 % du PIB : le taux de prélèvements obligatoires attendu en 2019

Prévisions économiques 2017-2019

(Taux de variation annuel en volume)

	2017	2018	2019
PIB France	2,2%	1,7%	1,7%
PIB dans le monde	3,7%	3,8%	3,8%
États-Unis	2,2%	2,8%	2,6%
Zone euro	2,5%	2,1%	2,1%
Indice des prix à la consommation en France	1,0%	1,8%	1,4%
Taux de change euro / dollar	1,13	1,18	1,16
Pétrole prix du baril de Brent (en \$)	55	72	73
Capacité de financement des administrations publiques (en % du PIB) (appelé également déficits publics au sens de Maastricht)	-2,90 %	-2,60 %	-2,80 %

PLF 2018 – Perspectives économiques – octobre 2018

L'évaluation reste prudente, en deçà de la zone euro, de même que la reprise de l'inflation est ici atténuée dans la prévision.

Solde général du budget de l'état – projet de Loi de Finances 2019

	Exécution 2017	Loi de finance 2018 révisée	9PLF 2018	Variations
Dépenses du budget général	322,6	325,9	328,8	0,9%
Prélèvements sur recettes				
collectivités territoriales	43,8	40,3	40,5	0,5%
Union européenne	16,4	20,6	21,5	4,3%
Dépenses nettes	382,8	386,8	390,8	1,0%

	2017	2018	2019	Variations
Recettes fiscales nettes	295,6	292,9	278,9	-4,8%
dont impôt sur le revenu	73,0	73,1	70,5	-3,56 %
dont impôt sur les sociétés	35,7	25,7	31,5	22,6%
dont taxe sur la valeur ajoutée	152,4	157,0	130,3	-17,0%
dont taxe intérieure sur les produits énergétiques	11,1	13,3	17,0	27,8%
dont autres recettes fiscales	23,4	23,8	29,6	24,4%
Recettes non fiscales	13,8	13,4	12,5	-6,7%
Solde du budget général	-67,7	-81,3	-98,7	21,4%

(Ministère du Budget- PLF 2019)

Les dépenses sont censées progresser de 0,9 % quand les recettes diminueraient de 4,9 % portant le déficit à 78,1 Md€.

La TVA apparaît en baisse et ne reflète pas la dynamique attendue sur la consommation du fait :

- du transfert en 2018 d'une partie de celle-ci aux régions,
- du prélèvement effectué en 2019 pour compenser à la Sécurité Sociale les allègements de cotisations venant remplacer le CICE

L'équilibre global du budget s'établit de la manière suivante

Présentation des recettes et dépenses budgétaires pour 2019 en une section de fonctionnement et une section d'investissement

Section de fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	51,1	Impôts et taxes (recettes fiscales)	278,9
Charges de personnel	131,7	Produits de gestion courante (recettes non fiscales)	12,2
Autres charges de gestion courante	88,8	Autres produits courants	0,6
Charges financières: charge nette de la dette	42,2	Produits financiers	0,3
Reversements sur recettes	56,3	Déficit de la section de fonctionnement	78,1
Total	370,2	Total	370,2
Section d'investissement			
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Insuffisance d'autofinancement	78,1	Cessions d'immobilisations financières	9,6
Dépenses d'investissement	19,2	Ressources de financement	225,4
Dépenses d'opérations financières	141,3	Dont emprunts souscrits	195,0
Dont remb. emprunts	130,2		
Total	235,1	Total	235,1

(Ministère du Budget- PLF 2019)

Soit un déficit de fonctionnement en augmentation de 15 Md€ par rapport à 2018 et un besoin d'emprunts nouveaux de 64,8 Md€, sur l'exercice venant alourdir un peu plus la dette, qui s'établit 2 299,8 Md€ à la fin du 2^e trimestre 2018.

Poursuite des baisses d'impôts

Malgré des hausses de taxes sur les carburants et le tabac (+ 2,3 milliards d'euros), la poursuite de la baisse de la taxe d'habitation et la suppression des cotisations sur les heures supplémentaires, devrait conduire à une réduction de 6 milliards d'euros de contribution pour les ménages.

Du côté des entreprises :

La réforme de l'impôt sur les sociétés est enrégée avec trois objectifs : accroître l'investissement des entreprises, améliorer leur compétitivité et répondre aux changements de l'environnement international relatifs à l'augmentation de la concurrence fiscale pour attirer les entreprises étrangères.

Le taux statuaire d'imposition passera de 33,33 % à 31 % pour les exercices ouverts en 2019, puis diminuera par étapes successives pour atteindre 25 % en 2022.

Avec la transformation du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisses de charges, c'est une réduction de 18,8 milliards d'euros d'impôts qui est attendue.

On resserre la ceinture d'un cran

Avec des pensions de retraite, des allocations familiales et des aides personnalisées au logement, qui ne seront revalorisées que de 0,3 % soit un point de moins que l'inflation, et une économie envisagée de 2 milliards d'euros.

Un changement dans le calcul des APL devrait également conduire à des économies sur la dotation.

Du côté de l'emploi, les crédits sont en baisse de plus de deux milliards l'effort portant sur la réduction du nombre de contrats aidés qui passeront à 130 000 contre 320 000 en 2017.

Suppressions de postes

Le projet de loi de finance prévoit une baisse des effectifs de 4 164 postes soit presque 3 fois plus qu'en 2018.

En ligne de mire les Finances et l'Éducation où " poétiquement " on devrait faire mieux avec moins.

Compte tenu du contexte actuel les budgets de la Défense, du ministère de l'Intérieur et de la Justice sont préservés.

La dette publique

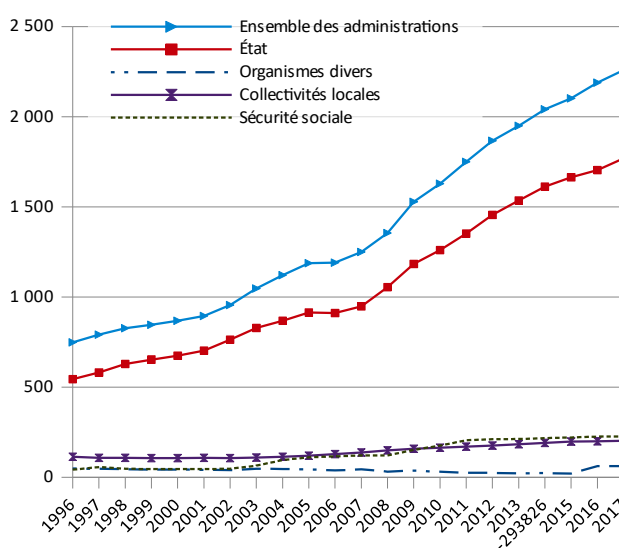
Elle continue de progresser en volume. Exprimé en ratio du PIB la tendance s'infléchit très légèrement mais reste conditionnée à une capacité de remboursement augmentée du fait des taux bas

Évolution récente de la dette publique et part des agrégats

En milliards d'euros	2014	2015	2016	2017
Dette totale des administrations publiques	2 038	2 101	2 188	2 258
État	1 611	1 664	1 703	1 768
Organismes divers d'administration centrale	21	20	61	62
Collectivités locales	190	197	200	202
Administrations de sécurité sociale	217	220	225	226
En % du produit intérieur brut	92,3%	95,6%	98,2%	98,5%

INSEE Fiche références octobre 2018

Évolution de la dette publique et part des agrégats 1996-2017



INSEE Fiche références octobre 2018

III. Les concours de l'État aux collectivités et les réformes à intervenir

Après avoir introduit deux mesures d'importance en 2018, la réforme de la taxe d'habitation et la mise en place d'un encadrement de la progression des dépenses de fonctionnement des collectivités, il s'agira essentiellement de consolider ce mouvement pour 2019.

Si le chantier de la réforme de la fiscalité locale, annoncée en 2018, n'est pas abordé ; il devrait être engagé courant 2019 dans le cadre d'une loi spécifique.

" La maîtrise des dépenses doit être maintenue... "

Sans plus de précisions de la part du ministre de l'action et des comptes publics on peut s'attendre à des mesures visant à inciter les collectivités à limiter l'évolution de leurs dépenses.

A ce jour, il n'est pas question de reconduire le processus de contractualisation État-Collectivités sur la limitation des dépenses, alors que des collectivités contestent devant la justice les termes des " conventions " qui leur ont été imposées.

La réforme de la taxe d'habitation.

Après une première étape en 2018, le processus de dégrèvement se poursuit.

Ainsi la taxe afférente à la résidence principale, pour les foyers concernés, sera diminuée en 2019 de 65% de sa valeur 2017 (6,8 Md€), et sera effacée en totalité en 2020.

Pour les autres foyers il faudra attendre 2021 pour une suppression totale, hors la taxe concernant les résidences secondaires.

La problématique de la compensation pour collectivités n'est pas encore abordée

Pause sur la DGF

L'ensemble des concours aux collectivités est fixé au même niveau qu'en 2018 soit 48,2 Md€.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes et des départements restera stable en 2019, à hauteur de 26,9 milliards.

La part péréquation des dotations de solidarité rurale et urbaines (DSR et DSU) est renforcée à hauteur de 90 M€ chacune par prélèvement sur la DGF globale.

A noter pour les intercommunalités, une remise à plat des méthodes de calcul des dotations.

Au fil des regroupements et des prises de compétence, des disparités flagrantes ont vu le jour. Il est donc proposé :

- De répartir la dotation d'intercommunalité sans distinction de catégorie d'EPCI, mettant ainsi fin à la bonification de la DGF des communautés de communes à fiscalité professionnelle unique.
- D'instaurer le critère du revenu par habitant dans les calculs de dotation de péréquation
- La mise en place d'un minimum de dotation de 5€ par habitant.

Hausse de l'enveloppe du FCTVA

L'enveloppe prévisionnelle est en hausse de 37 M€ pour suivre l'accroissement de l'investissement local typique des fins de mandat.

Le projet de simplifier le remboursement du FCTVA, en l'asseyant sur les écritures constatées par les collectivités est repoussé à 2020.

IV. Saint-Genis-Pouilly – Repères budgétaires

L'analyse rétrospective de la "santé financière" de la commune constitue un préalable indispensable avant de se projeter sur les perspectives offertes tant en exploitation qu'en matière patrimoniale. En effet la structure du budget d'une année et les perspectives financières à moyen terme ne sont jamais déconnectées des budgets antérieurs et doivent intégrer les réalisations passées, qu'elles soient positives ou négatives.

Les ratios budgétaires issus du budget principal

	Ville de Saint-Genis-Pouilly	10 000 à moins de 20 000 hab.
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 035	1 095
Produit des impositions directes en euros par habitant	551	566
Recettes réelles de fonctionnement en euros par habitant	1 462	1 284
Dépenses d'équipement brut en euros par habitant	1 147	280
Encours de dette en euros par habitant	0	908
DGF par habitant	81	177
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	52,7%	59,5%
Dépenses de fonct. +remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	70,9%	92,3%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	78,4%	21,8%
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	0,0%	70,7%

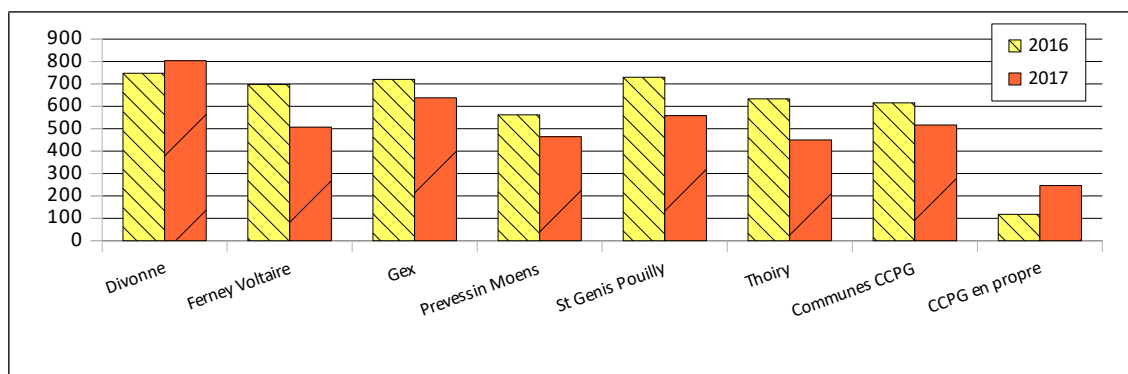
Observatoire des finances locales rapport 2018 – comptes 2017
Compte Administratif 2017

Les recettes de fonctionnement

Budget principal en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes de fonctionnement courant	12 594	13 339	13 699	14 310	14 056
Fiscalité directe et assimilée	5 610	6 100	6 546	6 893	7 332
Fiscalité directe locale	5 610	6 100	6 546	5 543	6 014
Attribution de compensation				1 350	1 263
Dotation de solidarité communautaire					55
Autres recettes fiscales	603	715	958	1 171	920
Dont droits de mutation	415	476	666	735	575
Dotations et participations	4 886	4 959	4 901	4 318	4 320
Dont DGF	1 793	1 580	1 340	813	875
Dont CFG	2 631	2 851	3 061	3 115	2 955
Autres recettes	1 495	1 565	1 295	1 927	1 499
Produit des services	926	1 052	984	1 460	1 219
Revenus des immeubles	342	361	119	346	100
Atténuations de charges	171	141	192	121	180

- Malgré le passage en Fiscalité Professionnelle Unique notre produit fiscal progresse. Néanmoins les compensations versées en contrepartie n'ont pas la même dynamique et peuvent se voir réduites du coût des charges nouvelles transférées.
- Portée par la démographie, notre DGF reste orientée à la hausse malgré les écrêtements.

Effet du transfert de fiscalité – Comparatif du produit impôts locaux +DGF par habitant en 2016 et 2017)



- Le revenu par habitant a majoritairement baissé pour les communes au profit de la CCPG, à l'exception de Divonne qui en 2017 fortement augmenté ses taux d'imposition (+ 31,2 % en TH et + 44,8 % en TFPB soit 100 € de plus par habitant).

1- Les recettes fiscales

	2014	2015	2016	2017	2018
Population légale	9 367	9 606	9 832	10 053	11 044

Variation des bases

Habitation	20 182 946	22 114 508	24 251 317	25 266 190	26 243 000
Foncier bâti	15 137 972	16 180 078	17 125 727	18 049 488	18 820 000
Foncier non bâti	184 534	74 228	65 381	70 146	74 400
Cotisation Foncière des Entreprises	2 322 076	2 735 799	2 901 439		

Variation des taux

Habitation	12,47 %	12,47 %	12,47 %	12,47 %	12,47 %
Foncier bâti	13,08 %	13,08 %	13,08 %	13,08 %	13,08 %
Foncier non bâti	38,90 %	38,90 %	38,90 %	38,90 %	38,90 %
Cotisation Foncière des Entreprises	18,32 %	18,32 %	18,32 %		

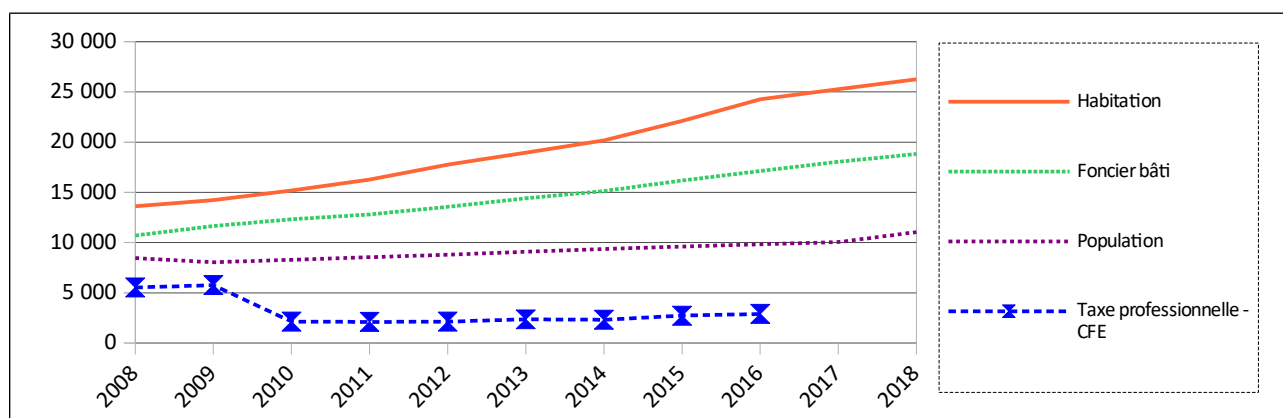
Répartition du produit fiscal

Habitation	2 516 813	2 757 679	3 024 139	3 150 694	3 272 502
Foncier bâti	1 980 047	2 116 354	2 240 045	2 361 101	2 461 656
Foncier non bâti	71 784	28 874	25 433	27 286	28 942
Cotisation Foncière des Entreprises	425 404	501 198	531 544		
Cotisation sur la Valeur Ajoutée – CVAE	334 141	330 055	383 204		
Imposition Forfaitaire sur les Entrepreneurs de Réseaux –IFER	38 253	40 714	42 192		
Taxe sur les surfaces commerciales – TasCom	173 674	183 526	197 521		
Taxe additionnelle au Foncier Non bâti	16 430	16 935	14 033		
Total produit fiscal	5 556 546	5 975 336	6 458 111	5 539 081	5 763 100
– Retenue pour FNGIR + FPIC	-890 256	-929 590	-997 755	-1 036 786	-1 055 700
Total produit fiscal net	4 666 290	5 045 746	5 460 356	4 502 295	4 707 400
Évolution du produit fiscal brut	5,4 %	7,7 %	7,8 %	-14,0 %	4,0 %
Évolution du produit fiscal net	5,4 %	8,4 %	7,9 %	-17,3 %	4,6 %

Les taux communaux sont inchangés depuis 2002, dans un contexte de revalorisation mécanique des bases de l'ordre de 1 % par an, la progression liée au développement de la ville est sensible.

Évolution des bases d'imposition de 2008 à nos jours

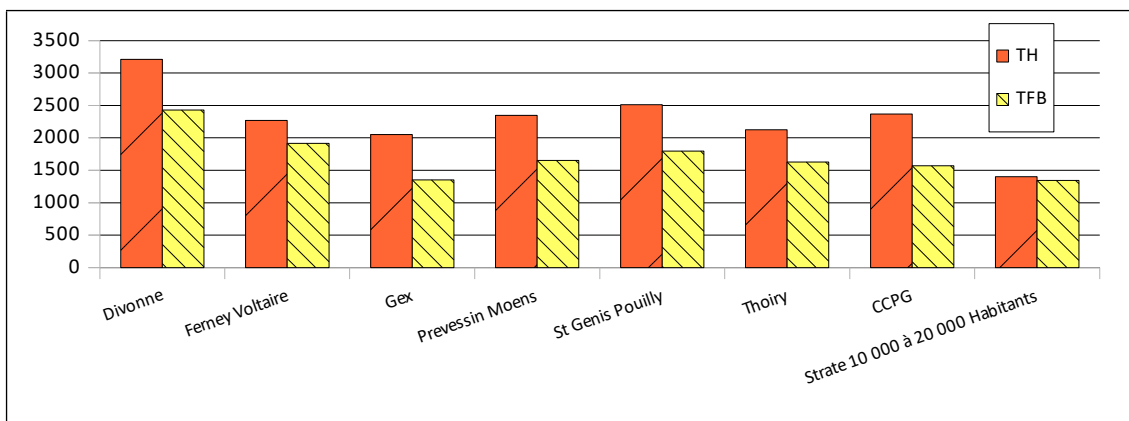
en milliers d'euros



Le dynamisme du marché immobilier est visible au travers de la progression régulière des bases.

Comparaison des bases entre les communes

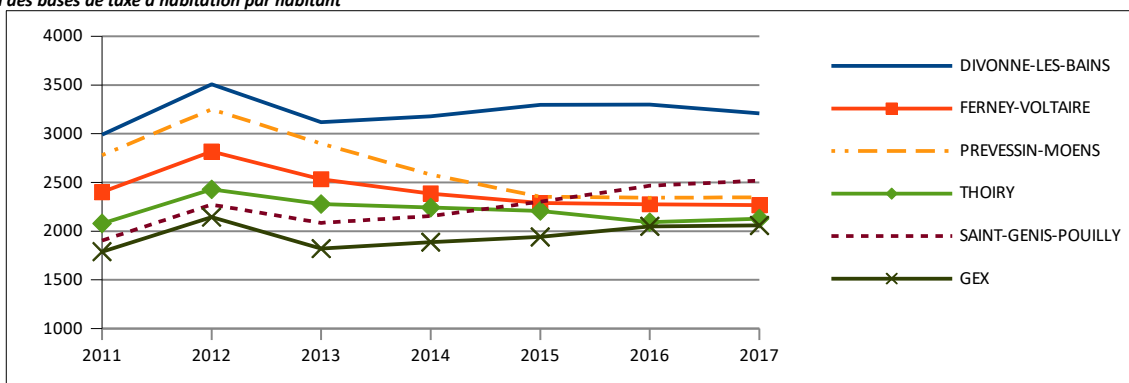
en euros par habitant



Source DGCL – comptes administratifs 2017

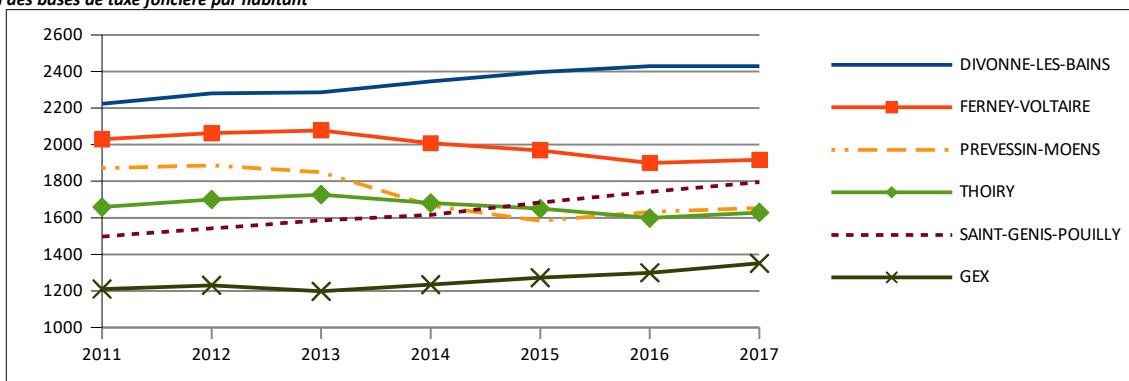
Si Divonne reste bien au dessus du lot, de manière générale les bases des autres collectivités du secteur se situent au dessus des moyennes nationales.

Évolution des bases de taxe d'habitation par habitant



Source DGCL – comptes administratifs 2017

Évolution des bases de taxe foncière par habitant



Source DGCL – comptes administratifs 2017

L'évolution des bases par habitant est très différenciée suivant les collectivités car plusieurs facteurs peuvent intervenir :

- Une évolution démographique prise en compte avec des décalages.
- Des mises en service de logements avec des valeurs locatives inférieures au stock (rapport collectif/individuel, surfaces plus petites qu'auparavant)

➤ **En étant vigilant sur les évaluations des nouveaux locaux, il est possible de lutter contre l'érosion des valeurs locatives**

Produit fiscal par habitant	2014	2015	2016	2017
Saint-Genis-Pouilly	512	550	583	551
Moyenne 10 000 à 20 000 habitants	693	738	708	545

Avec le passage à la FPU, nous changeons de catégorie pour la comparaison avec les moyennes nationales, dans ce contexte notre déficit sur les entreprises est ainsi gommé.

Taux d'imposition	TH	TF Bâti	TF non Bâti
Saint-Genis-Pouilly	12,47 %	13,08 %	38,90 %
Moyenne 10 000 à 20 000 habitants	16,71 %	22,67 %	55,92 %

• **La taxe additionnelle aux droits de mutations**

Cette ressource, reste un produit significatif pour la commune qui représente en moyenne 8 % des recettes fiscales et presque 4,5 % des recettes de fonctionnement.

La dynamique du marché et l'importance du parc existant et futur en font une ressource durable.

	2014	2015	2016	2017
Produit par année	415 051	475 996	666 048	735 000

2- Les recettes non-fiscales

• **Les concours de l'État – la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.)**

	<i>Nouveau mode de calcul</i>			
	2015	2016	2017	2018
Population DGF	9 723	9 998	10 276	11 237
Dotation totale	1 580 091	1 340 496	813 160	874 763
Dont				
Actualisation population	23 327	26 590	26 962	94 129
Écrêtement	-31 559	-47 403	-43 814	-32 526
Contribution au redressement des finances publiques (retenue)	-203 866	-218 782	-115 014	
Part de compensation de fiscalité professionnelle remontée à la CCPG au travers de la FPU			-395 470	

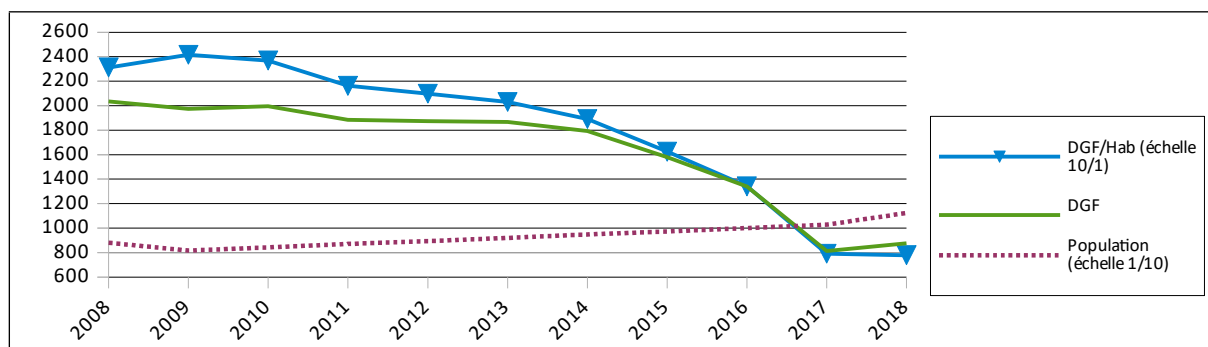
A 2 035 700 € au plus fort en 2008, la DGF n'a depuis pas cessé de faire l'objet de ponctions :

- Retenues sur le complément de garantie
- Reprises sur les compensations des bases salariales dans la TP
- Contribution au redressement des finances publiques
- Écrêtement calculé sur le produit de l'année précédente
- Remontée à la CCPG des éléments liés à la fiscalité professionnelle (repris dans les allocations de compensation)

En quatre ans la population de référence progresse de 4,3 % en moyenne et la DGF nette diminue de -13,7 %

- ***Si la dotation est figée dans sa globalité pour 2019, les mécanismes à appliquer pour la répartition en 2019 ne sont pas connus.***
- ***Actuellement celle-ci fait l'objet d'un écrêtement annuel égal à 4 % de la DGF de l'année antérieure, neutralisé en partie par l'évolution de notre population quand celle-ci se situe sur un niveau similaire.***

Évolution comparée de la DGF et de la population 2008 – 2018
 en milliers d'euros (population et DGF/hab. mises à l'échelle)



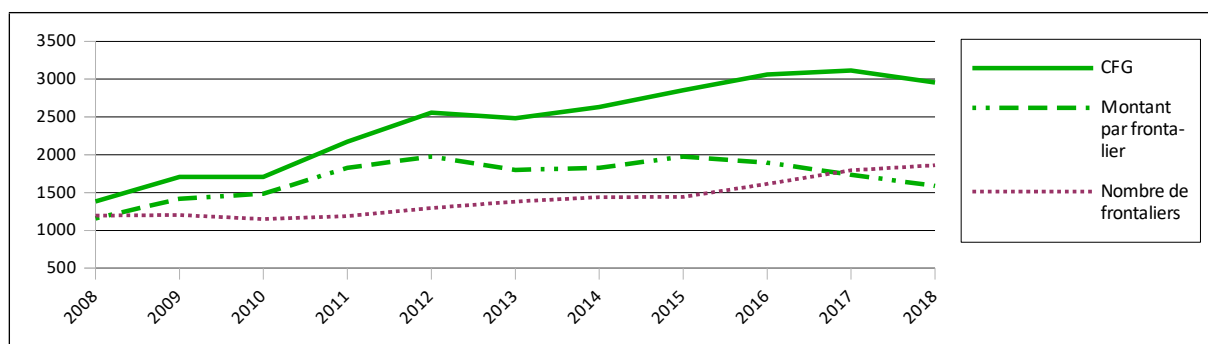
Les retenues opérées sur la DGF et la modification du paysage fiscal ont ramené sa valeur par habitant de 241,69 € à 77,85 €.

La chute est enrayée par le recalage de notre population en 2018.

• **La Compensation Financière Franco Genevoise (C.F.G.)**

Évolution de la CFG 2008 – 2018

CFG en milliers d'euros - Montant par frontaliers en euros



La forte baisse du franc suisse ainsi que la modification apportée par le Département à la répartition de l'enveloppe ont pesé sur le niveau de la dotation.

➤ **Actuellement la valeur du franc suisse est d'environ 1 % supérieure à celle de l'année dernière.**

• **Les produits des services**

Participation des usagers	2013	2014	2015	2016	2017
Médiathèque	6 290	5 031	4 951	4 959	5 107
Service culturel	75 279	77 269	89 047	77 273	99 157
Secteur enfance	268 870	322 900	369 114	288 681	487 455
Secteur jeunesse	9 004	7 607	11 162	5 295	5 975
Restaurants scolaires	430 756	454 227	496 465	485 113	761 112
Population scolaire 1° degré	1 043	1 087	1 202	1 355	1 433

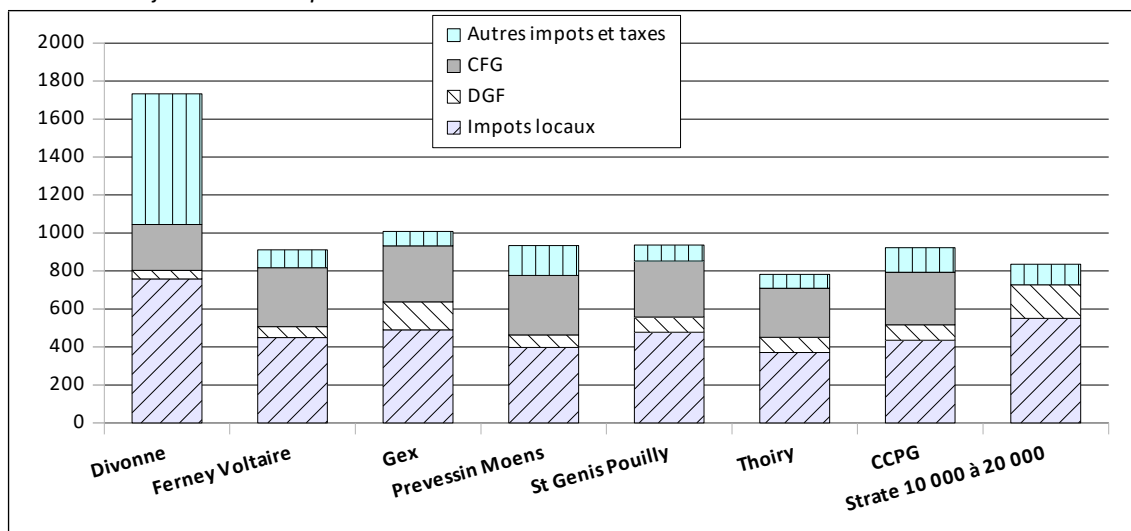
Les produits des services (secteur enfance, restaurants scolaires....) représentent environ 7 % de nos ressources.

Cette évolution est à corréliser avec le besoin croissant de la population autour de ces services quand sur cette même période la population scolaire a progressé de 8,3 %.

La volatilité des recettes du Secteur Jeunesse s'explique par le nombre plus ou moins grand de séjours organisés selon les années.

3- L'ensemble des ressources

Comparaison des ressources fiscales et dotations par habitants – exercice 2017



DGCL – Comptes administratifs 2017

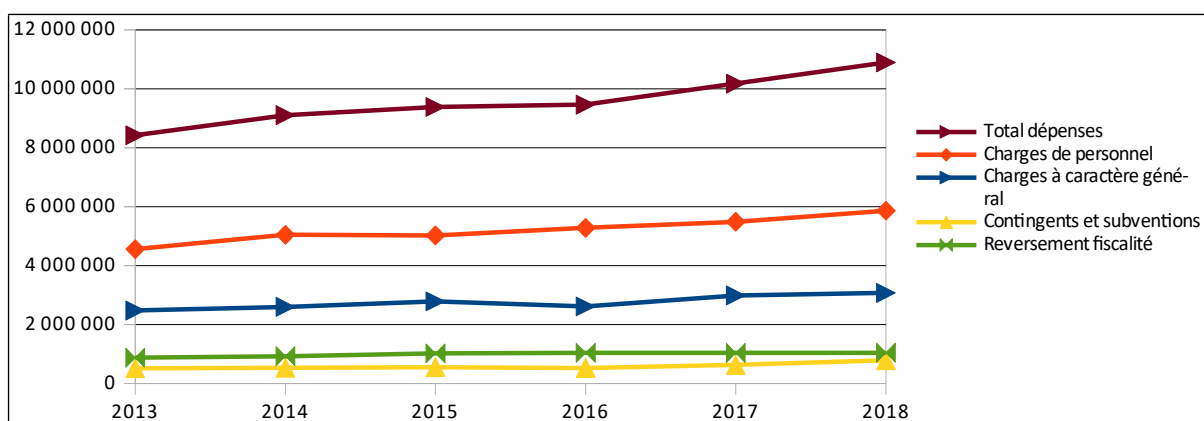
Depuis le passage à la fiscalité professionnel unique, la comparaison se fait avec les moyennes nationales hors fiscalité professionnelle, occultant le déficit du secteur en la matière.

C'est grâce à la CFG que les ressources des communes sont supérieures aux données nationales, nos niveaux de DGF étant nettement en dessous de celui constaté en moyenne.

Les dépenses de fonctionnement

Budget principal en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses de gestion courantes	9 110	9 385	9 465	10 170	10 901
Frais de personnel	5 047	5 025	5 285	5 489	5 866
Achats et prestations de service	2 601	2 788	2 616	2 988	3 075
<i>dont alimentation</i>	227	250	236	252	260
<i>dont Énergies</i>	501	532	526	537	590
<i>Dont entretien et maintenance</i>	510	511	374	534	575
Autres charges de gestion courante	537	551	527	627	785
Dont participations et contingents	167	173	178	219	205
Subv. versée au CCAS	75	75	60	90	90
Subv. versées aux associations	152	155	141	164	195
Reversement de fiscalité	925	1 021	1 038	1 064	1 040

Évolution des postes de dépenses réelles de fonctionnement



Notre masse salariale représente 52,7 % des dépenses de fonctionnement, pour 54,6 % dans les communes de la strate.

L'évolution des dépenses est guidée par l'adaptation aux besoins d'une ville en pleine évolution, les contraintes réglementaires de plus en plus directives venant par ailleurs accentuer nos charges

- **En 2019 Le groupe scolaire et le gymnase de la Diamanterie pèseront en année pleine.**
- **Les normes de plus en plus prégnantes imposent de consacrer un budget important à la formation du personnel et à l'entretien du bâti existant.**

Comparaison des charges exprimées en euros par habitant

	Saint Genis Pouilly	Strate 10 000 à 20 000 habitants	Gex	Ferney-Voltaire	Divonne	Thoiry	Prévessin Moens
Charges à caractère général	294	264	268	294	484	285	202
Charges de personnel	534	660	451	623	722	509	392
Charges financières	0	28	13	23	78	28	26
Contingents	22	38	34	178	30	44	156
Subventions versées	27	92	43	45	849	15	51
Total des charges par habitant	966	1 209	863	1 269	1 823	966	891

(Source DGCL – CA 2017)

Rappel : Le mode de gestion des services a une incidence directe sur la comptabilisation des charges de personnel afférentes :

1. en gestion directe, celles-ci sont comprises dans les charges de personnel,
2. en cas de recours à la sous-traitance, celles-ci sont comprises dans les charges à caractère général
3. en cas d'adhésion à une structure intercommunale, elles sont reprises dans les contingents,
4. si le service est exploité par une association à but non lucratif, les frais sont inclus dans les subventions de fonctionnement.

Évolution de l'autofinancement

Budget principal en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes de gestion	12 594	13 339	13 698	14 309	14 056
Dépenses de gestion	9 110	9 386	9 466	10 170	10 901
Résultat de gestion	3 484	3 953	4 233	4 140	3 155
Intérêts de la dette	4	1	0	0	0
Épargne brute	3 480	3 952	4 233	4 140	3 155
Emprunts en capital	81	49	16	68	12
Épargne nette	3 397	3 903	4 222	4 076	3 143

Sur les trois dernières années la fiscalité locale, le produit des droits de mutation et les redevances des services, confortés par un endettement quasi-nul, nous ont permis de dégager des marges supérieures à la CFG.

Notre capacité d'autofinancement par habitant (399 € en 2017) reste bien supérieure à la donnée moyenne de la strate (179 €).

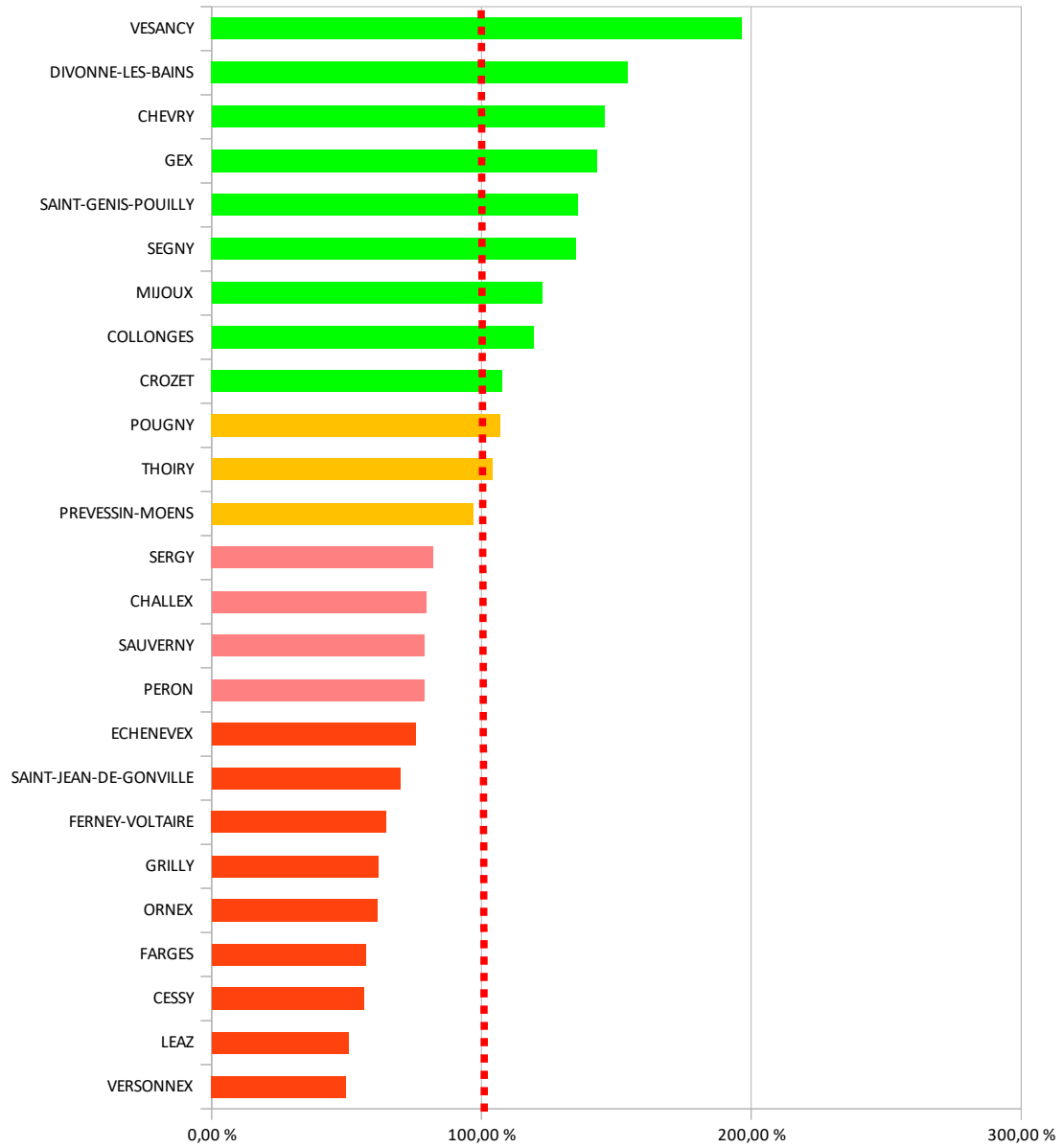
- *L'effet de ciseau entre nos ressources qui perdent de la dynamique avec la fiscalité professionnelle unique et la mise en service progressive de la Diamanterie devrait s'accroître en 2019*
- *Cet effet de seuil devrait se résorber grâce à la progression de nos bases en taxe foncière (résidentiel et commercial).*

L'autofinancement des communes du Pays de Gex

Commune	Recettes de Fct	Dépenses de Fct	Résultat Fct	CFG	Capacité d'autofinancement	Résultat / CFG	CAF / CFG
VERSONNEX	1 948	1 735	212	502	250	42%	50%
LEAZ	721	624	97	197	100	49%	51%
CESSY	4 249	3 811	438	1 323	746	33%	56%
FARGES	832	670	162	284	162	57%	57%
ORNEX	3 754	3 213	541	1 189	729	46%	61%
GRILLY	837	732	105	181	112	58%	62%
FERNEY-VOLTAIRE	13 230	12 119	1 111	2 958	1 915	38%	65%
SAINT-JEAN-DE-GONVILLE	1 568	1 232	335	500	349	67%	70%
ECHENEVEX	2 508	2 103	405	535	405	76%	76%
PERON	2 312	1 699	613	802	631	76%	79%
SAUVERNY	1 026	858	168	218	172	77%	79%
CHALLEX	1 472	1 188	284	391	311	73%	80%
SERGY	1 813	1 368	445	545	448	82%	82%
PREVESSIN-MOENS	9 115	7 038	2 077	2 463	2 387	84%	97%
THOIRY	7 338	6 025	1 313	1 618	1 682	81%	104%
POUGNY	743	558	184	172	184	107%	107%
CROZET	1 844	1 262	582	541	583	108%	108%
COLLONGES	2 112	1 372	740	621	740	119%	119%
MIJOUX	928	879	49	40	49	123%	123%
SEGNY	1 968	1 227	741	554	748	134%	135%
SAINT-GENIS-POUILLY	13 585	10 096	3 488	2 955	4 006	118%	136%
GEX	14 328	9 883	4 446	3 376	4 815	132%	143%
CHEVRY	1 982	1 251	731	521	758	140%	145%
DIVONNE-LES-BAINS	19 771	17 074	2 697	2 266	3 495	119%	154%
VESANCY	628	418	210	114	224	184%	196%
CHEZERY-FORENS	742	456	286	59	286	485%	485%
LELEX	771	596	175	16	175	1094%	1094%

Données 2017

Sur 27 communes 15 ont un fonctionnement financé partiellement par la CFG, et 14 voient leur capacité d'autofinancement en dessous de celle-ci.



La représentation graphique permet de mieux visualiser les communes au dessus de 100 % qui peuvent consacrer toute la CFG à l'investissement.

Le personnel – focus

Au 01/10/2018 l'effectif compte 148 emplois pourvus dont 111 à temps complet et 37 à temps non complet.

Emplois par filière	Temps complet	Temps non complet	Total
Administrative	30	1	31
Technique	56	15	71
Sécurité	3		3
Animation	14	11	25
Culturelle	3		3
Sociale	5	10	15
Total	111	37	148

Emplois par catégorie	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Total	10	6	132

A la suite du désengagement de l'État sur les contrats aidés, des propositions d'embauche ont été faites aux personnes concernées.

Il est à noter qu'à la rentrée scolaire de 2018 avec l'arrêt des Activités Péri Éducatives (APE), les écoles sont revenues au rythme de 4 jours de classe par semaine, ce qui entraîne la remise en route du Secteur enfance le mercredi matin.

Par ailleurs, les services de vacataires sont nécessaires pour des besoins ponctuels principalement dans les domaines extra et périscolaire ce qui représente entre 10 et 20 personnes selon les périodes.

Ce sont donc environ 170 bulletins de paye qui sont édités chaque mois.

En plus d'être un pôle d'administration et de gestion, la commune assume plusieurs rôles, sécurité, prestation de services à la population, entretien et valorisation du patrimoine et des équipements.

Compte tenu de la forte activité de prestataire de services ce sont surtout les agents d'exécution qui sont majoritaires dans le personnel communal, ce dans les filières techniques (maintenance des voiries, bâtiments et espaces verts, entretien des équipements et restauration scolaire), animation péri et extra-scolaire.

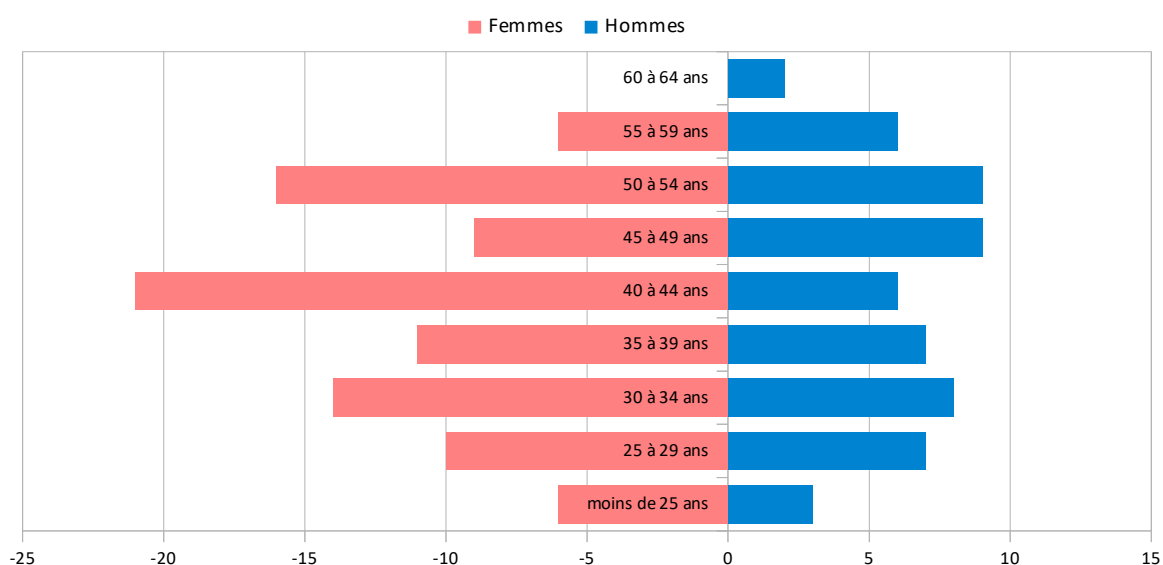
Évolution de la masse salariale en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018 (Budget)
Personnel Titulaire	2 177	2 281	2 335	2 478	2 626
Personnel Non Titulaire	1 224	1 072	1 201	1 183	1 250
Personnel extérieur	50	52	61	64	72
Charges	1 598	1 622	1 688	1 764	1 885
Total	5 048	5 027	5 285	5 489	5 833
Remboursements sur charges	171	141	192	121	180
Net	4 877	4 886	5 092	5 368	5 653

Les personnels extérieurs étant constitué des pompiers volontaires et des intervenants mis à disposition par les Centres Musicaux Ruraux

Évolution par secteur en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018 (Budget)
Administration générale	1 243	1 247	1 292	1 208	1 504
Sécurité	137	144	165	171	179
Enseignement et restauration	1 005	1 161	1 289	1 361	1 380
Culture	336	297	313	336	346
Sport / périscolaire et extra scolaire	854	849	841	911	931
Famille et personnes âgées (hors CCAS)	23	20	20	20	22
Services urbains (voirie, bâtiments)	1 393	1 250	1 291	1 422	1 472
Tourisme	58	60	73	60	
Total	5 048	5 027	5 285	5 489	5 833

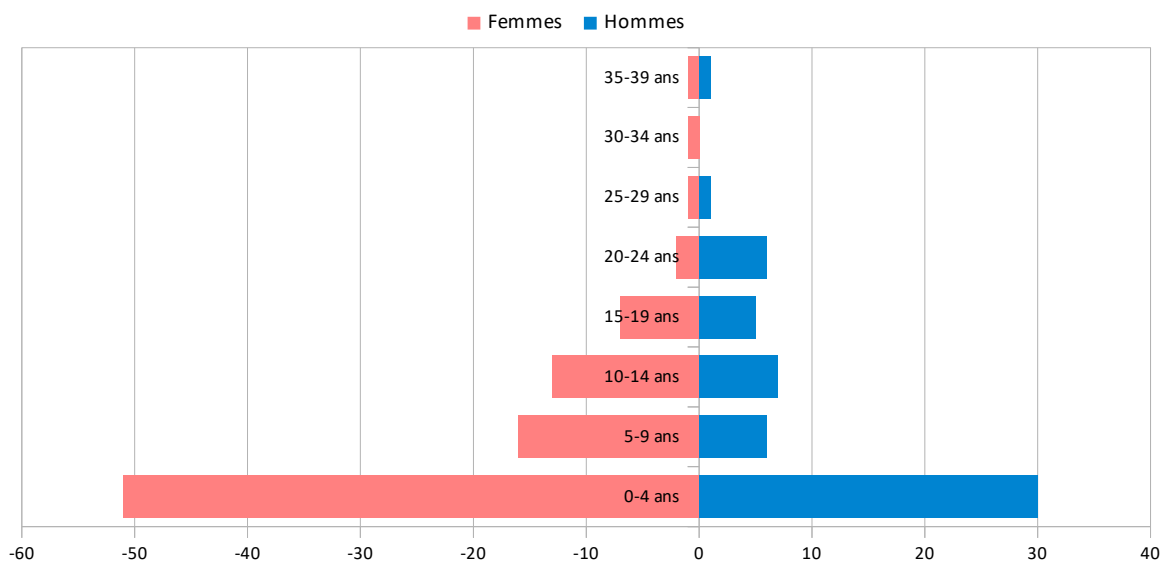
Le recours au personnel non titulaire reste à peu près équivalent, les postes se trouvant pérennisés au fil du temps. L'adaptation des services suit la demande croissante de la population.

Répartition hommes/femmes et pyramidale des âges dans la collectivité



La collectivité est fortement féminisée, avec 62 % de femmes pour 38 % d'hommes, la moyenne d'âge baisse légèrement suite aux recrutements récents.

Ancienneté hommes/femmes dans la collectivité (hors vacataires et remplaçants)



Avec de gros changements sur les deux dernières rentrées scolaire, on constate un fort renouvellement du personnel. Néanmoins, un tiers de l'effectif compte plus de 10 ans de service dans la collectivité, gage de transfert de savoir.

Le niveau de qualification s'élève avec 657 jours de formations suivis en 2017, contre 288 en 2016.

La masse salariale par habitant ressort à 534 € en 2017 pour 660€ en moyenne dans les villes de 10 000 à 20 000 habitants

Le Temps de travail effectif : La durée légale maximale annuelle du travail est fixée à 1607 heures sur la base d'un temps de travail de 35 h par semaine.

Pour la collectivité, l'accord intervenu en 2001 sur l'application de la réduction du temps de travail a intégré des dispositions liées à l'ancienneté et aux congés mobiles ainsi la durée annuelle pour un agent à temps complet s'établit à 1 586 heures.

L'annualisation du temps de travail est mise en place pour les services à caractère saisonnier (Secteur enfance, ATSEM, Théâtre).

La dette

Au 31 décembre 2018 la dette sera essentiellement technique.

Celle-ci est constituée :

- Par des baux emphytéotiques assimilés à des emprunts dont la somme perçue en début d'opération correspond aux loyers des biens mis à disposition payés d'avance, ce capital est donc consommé sur la durée du contrat, pour une annuité de 8 340 euros, destinée à permettre la comptabilisation des loyers.
- Par deux prêts de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain, sans intérêts, destinés à participer au financement des travaux réalisés en 2016 au Secteur enfance et au Secteur jeunesse.

<i>Répartition par type de taux</i>	<i>Montant</i>	<i>Ratio</i>
Prêts CAF	12 960 €	3 %
Prêteurs divers - baux emphytéotiques	398 220 €	97 %
	411 180 €	

Soit 37,23 € par habitant pour 11 044 habitants

<i>Comparaison de l'endettement par habitants</i>		
<i>Année 2017</i>	<i>Encours</i>	<i>Annuité</i>
Strate 10 000-20 000 h	895	117
Divonne	2515	196
Ferney Voltaire	587	130
Gex	680	101
Prévessin Moens	1101	78
Saint Genis	40	0
Thoiry	569	91
Bellegarde	1 258	135
Belley	1 214	141
Hauteville	1 750	164
Oyonnax	119	2
Annemasse	871	99
Évian	2 877	294
Gaillard	343	55
St Julien	1 003	118
Thonon	1 521	165

Le coût et la durée de la dette

- **Actuellement la dette est purement technique et plus aucun risque de taux ne pèse sur la commune**

La dette garantie – situation prévisionnelle au 31 décembre 2018

<i>Répartition par bénéficiaire</i>	<i>Nombre de prêts</i>	<i>Total</i>	<i>Emprunts réalisés</i>	<i>Emprunts non encore réalisés</i>
En capital	193	159 732 991	142 354 179	17 378 812
ALFA 3A	1	517 078	517 078	
DYNACITE	18	3 670 348	3 670 348	
SEMCODA	174	155 545 565	138 166 753	17 378 812
En annuité garantie (au 1/1/2018)		0	5 608 019	98 851
ALFA 3A		25 159	25 159	
DYNACITE		335 873	335 873	
SEMCODA		5 345 838	5 246 987	98 851

Les recettes d'investissement

Budget principal en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes d'investissement					<i>budget</i>
<i>Recettes propres</i>					
FCTVA	480	709	993	752	1 911
Taxe d'Aménagement	259	331	417	173	250
PAE / PUP	1 092	917	6 601	12 624	3 894
Subventions reçues	30	91	412	1 051	874
Cessions	2	11 781	7 217	344	
<i>Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement</i>	<i>3 200</i>	<i>2 875</i>	<i>3 700</i>	<i>3 061</i>	<i>3 115</i>

Le F.C.T.V.A. est calculé sur la base des dépenses d'équipement réalisées l'année précédente.

Les taxes et participations (Taxe d'aménagement, Projets Urbains Partenariaux (P.U.P.)) sont toutes liées à l'activité immobilière, elles sont un moyen de participer au financement des équipements à mettre en place.

Les subventions d'équipement sont concentrées sur le domaine scolaire et la sécurité.

Les dépenses d'investissement

On distingue à l'intérieur de la section d'investissement plusieurs types de dépenses :

- les dépenses d'équipement qui matérialisent l'enrichissement du patrimoine de la commune, ainsi que les subventions versées à des tiers pour des programmes particuliers (enfouissement de réseaux ...),
- les opérations financières, dont le remboursement en capital des emprunts qui constitue une dépense obligatoire devant être couverte par l'excédent prévisionnel de la section de fonctionnement
- Des opérations plus techniques dites opérations patrimoniales, comprenant les réaffectations et les sorties d'immobilisations

Les dépenses d'équipement sont constituées principalement par :

- **Les projets récurrents**

Actions foncières, entretien et valorisation de l'existant, travaux de réhabilitation et de sécurité, ce besoin se situe en moyenne à 2 000 000 €.

- **Les projets ciblés**

Décomposés en phases d'étude et d'exécution ils se réalisent sur un ou plusieurs exercices.

La méthode des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement (AP/CP) permet d'affecter à chaque exercice le besoin de financement qui lui, est propre pour un programme conséquent et donne une meilleure lisibilité aux besoins annuels des budgets. Par ailleurs elle offre une meilleure vue d'ensemble sur le suivi de l'opération au fil du temps.

Investissement réalisé sur les derniers exercices

Budget principal en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'investissement					<i>budget</i>
Immobilisations réalisées ou acquises	4 753	6 520	5 863	11 517	45 511
Remboursement d'emprunts	81	49	15	16	16
<i>Ressources disponibles (excédents capitalisé +reports en fonctionnement)</i>	<i>12 278</i>	<i>24 454</i>	<i>36 392</i>	<i>42 906</i>	<i>14 278</i>

À ce jour l'intégralité des réalisations sont financées par les ressources propres de la collectivité, autofinancement et réserves.

De même le financement des projets à venir reste anticipé.

Comparaison des dépenses d'équipement exprimées en euros par habitant*(source ministère de l'économie et des finances- comptes administratifs - moyennes des cinq dernières années)*

	Saint Genis Pouilly	Strate 10 000 à 20 000 habitants	Divonne	Ferney-Voltaire	Gex	Prévessin	Thoiry
Dépenses d'équipement <i>(acquisition et réalisations)</i>	727 €	315 €	821 €	484 €	607 €	630 €	346 €
Remboursement en capital de la dette	4 €	112 €	184 €	117 €	93 €	36 €	101 €
Total des dépenses d'investissement <i>(équipement + dette + opérations techniques (mandat, affectation, concession...))</i>	842 €	470 €	1 041 €	609 €	861 €	976 €	488 €

Le caractère dynamique du Pays de Gex apparaît aussi au travers des investissements publics, la plupart des communes portant des projets d'importance.

V. Orientations par politiques publiques

Pour appréhender les enjeux des budgets à venir il convient de resituer les axes de la politique conduite par la municipalité dans ses divers domaines de compétence :

Administration générale – services au public

Afin de faciliter la vie des habitants, développer au travers des moyens modernes de communication les relations tant dans le sens usager/commune pour traiter ses demandes que dans le sens commune/habitant pour amener toute l'information nécessaire à la participation à la vie et à la démocratie locale.

Sécurité

Assurer la sécurité et la tranquillité des habitants au travers des aménagements urbains nécessaires, d'une présence policière de proximité et du déploiement d'un système de vidéoprotection.

Enseignement – périscolaire - Services à la jeunesse

Offrir à chaque enfant et chaque famille, sans contingence, des solutions d'accueil pour le temps avant et après l'école et pour les vacances.

Proposer une alimentation de qualité dans les restaurants scolaire en promouvant le bio.

Prévoir à terme un prochain groupe scolaire pour faire face aux besoins à venir.

Culture

Œuvrer pour proposer une programmation culturelle la plus ouverte possible et faire le lien entre les quartiers au travers d'animations.

Faire de Saint-Genis-Pouilly une référence en diversifiant l'offre pour atteindre tous les publics.

Au travers de l'extension du Centre Culturel Jean Monnet, développer les structures permettant d'accueillir sur le territoire des manifestations à la taille de la ville.

Favoriser l'accès à la culture des familles à faible ressources.

Sport

Réalisation de la piscine.

Compléter le parc d'équipements sportifs actuel au travers du projet " Sous les Vignes "

Encourager la pratique sportive pour les familles à revenus modeste.

Action sociale

Poursuivre les actions en faveur des aînés.

Dans le cadre de la politique de la ville, favoriser le développement et l'intégration des quartiers.

Mettre en place un Espace de Vie Sociale " maison des solidarités " avec pour objectif d'assurer :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Services urbains

Contribuer à la qualité de vie au travers des aménagements routiers, des circulations en mode doux et des espaces publics.

VI. Budget 2019 – Données de cadrage

Même si le gouvernement semble marquer une pause vis à vis des collectivités, il devrait remettre l'ouvrage sur le métier en 2019.

Ceci implique une prudence dans la gestion à venir pour aborder les mises en services des équipements en cours de concrétisation.

Les données de cadrage pour la présentation sont les suivantes :

Population

- *Le recalcul de notre population en 2018, révèle une évolution moyenne de 4 % par an.*
- *Le recensement général qui aura lieu en 2019 doit confirmer cette tendance et nous devrions, du fait du mécanisme de calcul, atteindre officiellement les 12 000 habitants en fin 2020.*

	2018	2019	2020	2021	2022
Population	11 044	11 397	11 762	12 139	12 527

Sur les recettes de fonctionnement

- *Une évolution du produit des impôts locaux qui devrait se ralentir un peu du fait de l'arrivée à terme des programmes Parc Jean Monnet et ZAC des Hauts de Pouilly, mais pour lesquels les opérations Icade et Porte de France Nord devraient prendre le relais. Si l'on ne peut prétendre au 8 % de moyenne, une évolution à 4,2 % reste tout à fait envisageable.*
- *Un bloc de recettes figées ou à très faible évolution : Allocations versées par la CCPG, DGF, CFG.*
- *Des produits de services évoluant dans un niveau proche de la population.*

Sur les charges de fonctionnement

- *Après le coût en année pleine de la Diamanterie en 2019, et en attendant la mise en service de gros équipements, nous devrions connaître une légère pause si ce n'est l'évolution normale des services.*

Section de fonctionnement

- *Sur la base de ces données nous pouvons évaluer la progression de nos recettes sur les prochains exercices à 2,5 % par an.*

Budget principal en milliers d'euros	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes de fonctionnement courant	14 365	14 701	15 051	15 415	15 794
Fiscalité directe locale	6 266	6 529	6 803	7 089	7 387
Autres recettes fiscales	948	976	1 005	1 035	1 066
<i>Dont droits de mutation</i>	620	650	670	680	690
CCPG Attribution de compensation	1 318	1 319	1 320	1 321	1 322
Dotations et participations	4 346	4 346	4 346	4 346	4 346
<i>Dont DGF</i>	875	875	875	875	875
<i>Dont CFG</i>	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Autres recettes	1 487	1 530	1 577	1 624	1 673
<i>Produit des services</i>	1 262	1 306	1 352	1 399	1 448
<i>Revenus des immeubles</i>	105	105	105	105	105
<i>Atténuations de charges</i>	120	120	120	120	120

- *Sur la base de la progression actuelle de nos charges la progression moyenne s'établirait à 3,0 % par an hors gros investissements en cours (piscine, extension du centre culturel Jean Monnet)*

Budget principal en milliers d'euros	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de gestion courantes	10 983	11 321	11 669	12 029	12 401
Frais de personnel	6 101	6 315	6 536	6 765	7 002
Achats et prestations de service	3 176	3 271	3 369	3 470	3 574
<i>Dont alimentation</i>	261	269	278	287	296
<i>Dont énergies</i>	577	589	601	613	624
<i>Dont entretien et maintenance</i>	541	562	585	608	622
Autres charges de gestion courante	650	663	676	690	704
<i>Dont participations et contingents</i>	160	165	169	172	175
<i>Dont subv. versée au CCAS</i>	80	80	80	80	80
<i>Dont subv. versées aux associations</i>	190	192	194	196	198
Reversement de fiscalité	1 056	1 072	1 088	1 104	1 121

Dans ce contexte se dessine la :

Capacité d'autofinancement sur le rythme actuel

Résultat	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes de gestion	14 365	14 701	15 051	15 415	15 794
Dépenses de gestion	10 983	11 321	11 669	12 029	12 401
Résultat de gestion	3 382	3 380	3 382	3 386	3 393
Intérêts de la dette	0	0	0	0	0
Épargne brute	3 382	3 380	3 382	3 386	3 393
Emprunts en capital	12	12	12	12	12
Épargne nette	3 370	3 368	3 370	3 374	3 381

- *Hors mise en service des grands projets notre autofinancement reste stable et supérieur à la CFG de 10 %*

Effet de la mise en service des grands projets sur la capacité d'autofinancement au rythme actuel

Résultat	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes de gestion	14 365	14 701	15 051	15 415	15 794
Dépenses de gestion	10 983	11 321	11 669	12 029	12 401
Participation piscine	30	645	619	589	574
Centre Jean Monnet			350	400	450
Résultat de gestion	3 352	2 735	2 413	2 397	2 369
Intérêts de la dette	0	0	0	0	0
Épargne brute	3 352	2 735	2 413	2 397	2 369
Emprunts en capital	12	12	12	12	12
Épargne nette	3 340	2 723	2 401	2 385	2 357

- *La prévision de charge pour la piscine est évaluée au travers des éléments du traité de concession, s'agissant du Centre Jean Monnet, le projet culturel étant en cours d'élaboration les données restent estimatives. Étant rappelé que les décrets d'application de la loi NOTRe ont précisé que dès lors que le coût d'une opération dépasse 100 % des recettes réelles de fonctionnement une étude d'impact sur les charges de fonctionnement doit être produite.*
- *L'autofinancement reste positif mais avec des marges de manœuvre entamées, la progression de nos recettes liées aux projets Porte de France et Open devrait permettre d'en résorber une partie.*

Évolution prévisionnelle des ratios budgétaires de référence

	France 2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 095	956	966	1 017	1 041	1 039	1 038
Produit des impositions directes en euros par habitant	566	551	550	555	560	566	571
Recettes réelles de fonctionnement en euros par habitant	1 284	1 285	1 260	966	1 240	1 231	1 222
Encours de dette en euros par habitant	908	37	35	33	31	29	28
DGF par habitant	177	77	77	74	72	70	68
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	59,5%	54,2%	55,4%	52,8%	51,7%	52,0%	52,2%
Dépenses de fonct. +remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	92,3%	74,4%	76,7%	81,5%	84,0%	84,5%	85,1%
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	70,7 %	2,9%1	2,8%	2,6%	2,5%	2,4%	2,3%

En synthèse :

Dans un contexte où la dynamique des ressources baisse sensiblement et en ayant à porter des projets d'investissement dont le financement est assuré, la couverture des charges induites ne pourra être assurée complètement dans l'immédiat et reposera sur une progression future de nos ressources fiscales.

Afin d'anticiper ce décalage entre les évolutions de dépense et de recettes, la commune a la possibilité de provisionner en section de fonctionnement une part des excédents constatés en fin d'exercice de sorte à nous prémunir contre de mauvaises surprises à l'avenir.

Section d'investissement

En partant d'un besoin récurrent de l'ordre de 2 millions d'euros pour les opérations courantes, il convient de prendre en compte les projets déjà engagés au travers des autorisations de programme :

Autorisation de programme n°2013-01 – Construction d'une piscine

Exercices							
Montant de l'AP		CP mandatés au 31/12/17	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
Dépenses	20 749 122	1 574 122	11 500 000	7 675 000			
<i>Réalisation prévisionnelle</i>			5 500 000	13 675 000			
Recettes	20 749 122						
FCTVA	3 213 000						
Subventions/cessions	12 000 000						
Autofinancement	5 536 122						

Le projet devant être livré en fin 2019

Autorisation de programme n°2013-02 – Secteur Porte de France Nord – travaux de voirie

Exercices							
Montant de l'AP		CP mandatés au 31/12/17	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
Dépenses	5 112 261	3 173 743	900 000	500 000			
<i>Réalisation prévisionnelle</i>			825 000	450 000			
Recettes	5 112 261						
FCTVA	791 000						
Subventions/cessions	4 000 000						
Autofinancement	321 261						

Le projet est maintenant presque à son terme, les finitions étant à intervenir après livraison de la piscine.

Autorisation de programme n°2016-01 – Espace La Diamanterie - Construction d'un groupe scolaire et d'un gymnase

Exercices							
Montant de l'AP		CP mandatés au 31/12/17	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
Dépenses	12 903 491	8 193 491	4 710 000				
<i>Réalisation prévisionnelle</i>			4 300 000				
Recettes	12 907 919						
FCTVA	1 999 000						
Subventions/cessions	1 391 622						
Autofinancement	9 517 297						

L'opération est pratiquement terminée l'enveloppe globale devant être respectée.

Autorisation de programme n°2016-02 – Requalification du centre-ville

Exercices							
Montant de l'AP		CP mandatés au 31/12/17	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
Dépenses	7 410 748	1 810 748	5 600 000				
<i>Réalisation prévisionnelle</i>			4 700 000	900 000			
Recettes	7 410 748						
FCTVA	1 147 000						
Subventions/cessions							
Autofinancement	6 263 748						

La deuxième phase est presque terminée, le solde permettant d'envisager la phase rond-point - franchissement du Lion

Autorisation de programme n°2016-03– Mise en accessibilité des bâtiments

Exercices							
Montant de l'AP		CP mandatés au 31/12/17	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
Dépenses	614 520	57 868	100 000	100 000	100 000	250 000	
<i>Réalisation prévisionnelle</i>			50 000				
Recettes	614 520						
FCTVA	95 000						
Subventions/cessions							
Autofinancement	519 520						

L'avancement du programme se faisant essentiellement par concomitance avec d'autres travaux le calendrier se trouve à être réactualisé fréquemment.

Autorisation de programme n°2017-01– Rénovation extension du Centre Culturel Jean Monnet

		Exercices					
Montant de l'AP		CP mandatés au 31/12/17	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
Dépenses	21 163 000	163 296	4 000 000	7 000 000	8 963 000		
<i>Réalisation prévisionnelle</i>			<i>500 000</i>	<i>8 500 000</i>	<i>12 000 000</i>		
Recettes	20 163 000						
FCTVA	3 122 000						
Subventions/cessions							
Autofinancement	17 041 000						

En tenant compte de l'état actuel des estimations et d'un phasage encore théorique du fait des procédures à mettre en place.

Plan pluriannuel - Fonctionnement / Investissement

Exercice		2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution annuelle moyenne sur 5	2018	2019	2020	2021	2022	2023			
Population INSEE		Total pluri-annuel	8797	9089	9367	9606	9832	10053	2.86%	11044	3.2%	11397	3.2%	11762	12139	12527	12928
Fonctionnement - Gestion		2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution annuelle moyenne sur 4	2018	Hypothèses	2019	Hypothèses	2020	2021	2022	2022	
A	Recettes de gestion	11 591 915	11 947 804	12 594 051	13 339 170	13 698 952	14 309 970		14 056 199		14 365 000		14 701 000	15 051 000	15 415 000	15 794 000	
	évolution	18.64%	3.07%	5.41%	5.92%	2.70%	4.46%	4.9%	-1.77%		2.20%		2.34%	2.38%	2.42%	2.46%	
	Produits des services	790 730	869 080	981 241	1 051 741	983 502	1 459 875	17.0%	1 219 200	3.5%	1 262 000	3.5%	1 306 000	1 352 000	1 399 000	1 448 000	
	Impôts Locaux	4 884 770	5 309 870	5 610 372	6 100 349	6 545 669	5 542 693	7.5%	6 013 500	4.2%	6 266 000	4.2%	6 529 000	6 803 000	7 089 000	7 387 000	
	Attribution de compensation						1 350 380		1 262 984		1 263 000		1 263 000	1 263 000	1 263 000	1 263 000	
	Dotation de solidarité communautaire								55 000	1.0%	55 000	1.0%	56 000	57 000	58 000	59 000	
	Autres impôts et taxes	1 725 559	710 379	603 383	714 667	957 852	1 170 619	16.2%	920 000	3.0%	948 000	3.0%	976 000	1 005 000	1 035 000	1 066 000	
	DGF	1 874 191	1 867 476	1 792 995	1 580 091	1 340 496	813 161	-14.1%	874 715		875 000		875 000	875 000	875 000	875 000	
	Autres dotations et subventions hors CFG	365 283	460 463	461 720	527 831	499 770	390 628	-3.8%	470 800		471 000		471 000	471 000	471 000	471 000	
	CFG	2 558 322	2 484 100	2 631 200	2 851 184	3 060 997	3 114 875	6.3%	2 955 000	1.5%	3 000 000	0.0%	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
	Produits de gestion courante	84 322	89 551	342 284	372 527	118 539	346 829	71.8%	105 000		105 000		105 000	105 000	105 000	105 000	
	Remb.sur charges de personnel	127 477	156 885	170 855	140 779	192 126	120 910	-5.7%	180 000		120 000		120 000	120 000	120 000	120 000	
B	Dépenses de gestion	7 820 021	8 427 252	9 109 906	9 385 816	9 465 684	10 169 783		10 766 300		11 013 000		11 966 000	12 638 000	13 018 000	13 425 000	
	évolution	5.62%	7.77%	8.10%	3.03%	0.85%	7.44%	5.2%	5.87%		2.29%		8.65%	5.62%	3.01%	3.13%	
	Charges à caractère général	2 312 071	2 476 785	2 600 562	2 788 119	2 616 010	2 988 807	5.2%	3 074 700	3.3%	3 176 000	3.0%	3 271 000	3 369 000	3 470 000	3 574 000	
	Frais de personnel	4 268 020	4 559 971	5 047 233	5 025 870	5 284 518	5 489 193	5.1%	5 866 000	4.0%	6 101 000	3.5%	6 315 000	6 536 000	6 765 000	7 002 000	
	Piscine										30 000		645 000	619 000	589 000	574 000	
	Jean Monnet (en net)												350 000	400 000	450 000		
	Autres Charges	397 088	517 768	536 736	550 630	527 401	627 496	5.3%	650 000		650 000	2.0%	663 000	676 000	690 000	704 000	
	Participations SIEA								135 000								
	Retenues FNGIR & FPIC	818 739	846 702	892 896	929 590	997 755	1 036 786	5.6%	1 040 600	1.5%	1 056 000	1.5%	1 072 000	1 088 000	1 104 000	1 121 000	
	Reversement fiscalité	24 103	26 026	32 479	91 607	40 000	27 500	1.4%									
C=A-B	Épargne de gestion	4 590 633	3 520 552	3 484 145	3 953 354	4 233 268	4 140 187		3 289 899		3 352 000		2 735 000	2 413 000	2 397 000	2 369 000	
	Recettes financières	0	0	0	0	3 937	4 168		4 000		4 000		4 000	4 000	4 000	4 000	
	Produits financiers					3 937	4 168		4 000		4 000		4 000	4 000	4 000	4 000	
	Intérêts de la dette + frais (stock actuel)	9 048	6 358	3 753	1 413	96	0		0		0		0	0	0	0	
	Remboursement de la dette en capital (stock actuel)	78 287	79 117	81 389	48 515	15 364	68 262		11 580		11 580		11 580	11 580	11 580	8 340	
	Charge prévisionnelle emprunts à souscrire	0	0	0	0	0	0		0		0		0	0	0	0	
D	Solde financier	87 335	87 335	87 335	49 928	11 523	64 094		11 580		11 580		11 580	11 580	11 580	8 340	
E=C-D	Épargne brute	4 503 298	3 433 217	3 396 810	3 903 426	4 221 745	4 076 094		3 278 319		3 340 420		2 723 420	2 401 420	2 385 420	2 360 660	
Opérations exceptionnelles																	
	Produits exceptionnels	9 052	52 802	27 503	76 559	7 117	42 431		10 000		10 000		10 000	10 000	10 000	10 000	
	Reprise sur provision	780 348	500 000	23 348													
	Charges exceptionnelles	11 504	457 758	6 770	4 009	1 534	249 287		33 000		25 000		25 000	25 000	25 000	25 000	
	Prov / risques exceptionnels		23 349														
F	Solde Exceptionnel	777 896	71 695	44 081	72 550	5 583	-206 856		-23 000		-15 000		-15 000	-15 000	-15 000	-15 000	
G	Autofinancement hors reports	5 281 194	3 504 912	3 440 891	3 975 976	4 227 328	3 869 238		3 255 319		3 325 420		2 708 420	2 386 420	2 370 420	2 345 660	
H	Reports exercice antérieur(après CA)	6 439 351	11 046 338	12 451 232	12 301 753	24 475 167	36 463 804		43 046 240		24 177 941		1 773 361	7 608 781	10 019 201	11 710 621	
I	Disponible après reports	11 720 545	14 551 250	15 892 123	16 277 729	28 702 495	4 033 042		46 301 559		27 503 361		4 481 781	9 995 201	12 389 621	14 056 281	

Plan pluriannuel - Fonctionnement / Investissement

Exercice		2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution annuelle moyenne sur 5	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Financement des investissements		Cumul	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022
J	Opérations pluriannuelles	Total pluri-annuel	933 449	-325 372	-2 310 420	7 847 976	9 564 923	3 091 626	-17 693 387	-29 045 000	-30 000	-250 000	0	0
	Pregnin	-1 107 848	1 429 563	-617 344	-965 642	-61 460	127 041	44 994	-245 000					
	<i>PUP</i>	1 681 252	969 545	436 707					275 000					
	<i>Cession école - subventions</i>	708 126	461 001	36 000			127 125	84 000						
	Groupe scolaire	-2 737 565	-983	-1 090 051	-962 613	-3 834	-84		-400 000	-280 000				
	Voirie	-759 661		-3 029	-57 626				-120 000	-540 000				
	Open	12 070 000									12 070 000			
	<i>Taxe d'Aménagement + Participations</i>	2 825 000									2 825 000			
	<i>Cessions</i>	9 700 000									9 700 000			
	Voirie	-455 000									-455 000			
	Extension Jean Monnet	-21 163 296						-163 296	-500 000	-8 500 000	-12 000 000			
	Nouvelle Salle	-21 163 296						-163 296	-500 000	-8 500 000	-12 000 000			
	Parking	0												
	ZAC des Hauts de Pouilly - École - cuisine & salle	-1 097 095			-583 313	-955 992	-6 878	359 088			0			
	<i>Livraisons dans le cadre du traité de ZAC</i>	13 150 000								13 150 000				
	<i>Subventions</i>	800 000				90 000		360 000		350 000				
	École - cuisine central & salle	-12 067 187			-67 187					-12 000 000				
	École - agrandissement	-1 478 322			-516 126	-954 405	-6 878	-912						
	Voirie - ronds points	-1 501 586			-1 586					-1 500 000				
	Porte de France	3 659 727	-496 114	-11 530	-440 795	10 309 375	5 653 425	9 978 100	-5 980 900	-15 625 000				
	<i>Cessions</i>	12 085 200				11 741 100			344 100					
	<i>PUP Semcoda</i>	18 813 200					6 271 200	12 542 000						
	Aménagement Porte de France - voiries	-5 015 057	-43 445	-9 760	-110 752	-993 125	-549 087	-1 969 623	-825 000	-450 000				
	Piscine	-20 723 617	-52 669	-1 770	-330 043	-438 600	-68 688	-594 277	-5 500 000	-13 675 000				
	Terrains extension	-1 500 000								-1 500 000				
	Sous les Vignes	-7 600 902		-25 476	-59 673	-2 070	-6 595	-7 087	-5 250 000	-2 250 000				
	Acquisitions foncières	-1 294 093			-31 484	-2 070	-6 595	-3 943	-1 250 000					
	Infrastructures sportives	-6 306 809		-25 476	-28 189			-3 144	-4 000 000	-2 250 000				
	La Diamanterie	-8 440 112				-314 161	-1 034 563	-6 002 407	-1 188 548	150 000				
	<i>PUP</i>	2 518 000							2 518 000					
	<i>Subventions</i>	1 541 622					208 762	589 408	593 452	150 000				
	Groupe scolaire et gymnase	-12 499 734		-25 476	-24 957	-314 161	-1 243 325	-6 591 815	-4 300 000					
	Rue de Genève - déplacement installations	6 625 911		-76 714	-655 506	-430 699	6 083 009	-7 204	1 713 024					
	<i>PUP Icade</i>	2 338 000			615 000				1 723 000					
	<i>Cession Icade</i>	7 201 700					7 201 700							
	<i>Subventions</i>	9 377					9 377							
	Construction CPI	-1 319 695		-45 035	-1 236 506	-38 154								
	Construction Bouldrome	-1 603 471		-31 678	-34 000	-392 545	-1 128 068	-7 204	-9 976					
	Requalification Centre Ville	-7 410 748			-864	-164 197	-889 599	-756 088	-4 700 000	-900 000				
	Études et travaux	-7 410 748			-864	-164 197	-889 599	-756 088	-4 700 000	-900 000				
	Ecole du Jura - réfectoire et accessibilité	-528 215						-290 899	-293 891					
	<i>Subventions</i>	82 250						24 675	57 575					
	Réfectoire	-610 465						-315 574	-293 891	-1 000				
	Centre technique municipal	-1 433 163						-928	-17 235					
	Ateliers, garages zones de stockage	-1 433 163						-928	-17 235	-1 415 000				
	Accessibilité - programme bâtiments	-584 351				-14 520	7 055	-43 348	-83 538	-100 000	-100 000	-250 000		
	<i>Subventions</i>	23 517					7 055		16 462					
		-607 868				-14 520		-43 348	-100 000	-100 000	-100 000	-250 000		
	Maison des solidarités	-1 100 000						0	-100 000	-1 000 000				
	<i>Subventions</i>	0												
		-1 100 000							-100 000	-1 000 000				
K	Équipement - Autres projets		-1 902 228	-2 834 298	-1 360 378	-2 070 244	-1 578 517	-1 750 463	-8 309 231	-1 479 000	-2 000 000	-2 000 000	-2 000 000	-2 000 000
	Besoins récurrents													
	Administration générale					-226 624	-221 680	-623 181	-2 802 823	-200 500	-300 000	-300 000	-300 000	-300 000
	Services urbains					-1 284 687	-860 400	-719 630	-3 614 319	-1 000 000	-1 000 000	-1 000 000	-1 000 000	-1 000 000
	Sécurité					-15 891	-11 432	-39 363	-314 169	-17 500	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000
	Scolaire et périscolaire					-420 358	-381 360	-204 516	-853 947	-199 500	-450 000	-450 000	-450 000	-450 000
	Culture et sport					-56 357	-92 092	-100 723	-693 973	-31 500	-200 000	-200 000	-200 000	-200 000
	Subventions versées					-388								
	Divers		-37 516	-62 422		-65 939	-200	-63 050	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000
	Moins values sur cessions			-10 996			-11 353							
L = J + K	Dépenses d'investissement - recettes affectées	-56 907 644	-1 005 314	-3 233 088	-3 670 798	5 777 732	7 986 406	1 341 163	-26 002 618	-30 524 000	-2 030 000	-2 250 000	-2 000 000	-2 000 000
	<i>Dépenses investissement</i>		-1 999 325	-4 099 503	-4 654 252	-6 520 493	-5 863 488	-12 234 245	-31 530 207	-44 174 000	-14 555 000	-2 250 000	-2 000 000	-2 000 000
	<i>Recettes investissement</i>		1 430 546	939 832	1 876 333	13 821 335	15 641 230	14 208 867	9 406 589	18 444 000	17 682 000	2 274 000	1 321 000	485 000
M	Recettes d'investissement	331 107	1 080 257	794 208	1 523 110	1 791 336	633 459		3 879 000	4 794 000	5 157 000	2 274 000	1 321 000	485 000
	Fctva	157 537	299 560	480 056	709 010	993 456			2 550 000	4 315 000	4 157 000	2 074 000	321 000	285 000
	T.L.E. - Taxe d'aménagement	132 049	298 695	259 172	330 732	416 955	173 232		200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
	Participations PUP affectés sur autres opérations	10 000	406 438		450 152	330 152			1 029 000		800 000		800 000	
	Cessions		14 596	1 920	30 866	14 813	344 186			279 000				

Plan pluriannuel - Fonctionnement / Investissement

Exercice	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution annuelle moyenne sur 5	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Subventions	31 039	60 968	30 000	850	35 960	100 094		100 000					
Divers	482		23 060	1 500		15 946							
N=M-L excédent / besoin de financement- section	-674 207	-2 746 831	-3 614 498	8 176 751	7 690 121	2 641 845		-22 123 618	-25 730 000	3 127 000	24 000	-679 000	-1 515 000
M=G+N Solde exercice (fonctionnement + investissement)	4 606 987	758 081	-173 607	12 152 727	11 917 449	6 511 082		-18 868 299	-22 404 580	5 835 420	2 410 420	1 691 420	830 660
N=M+H Disponible total (solde +reports)	11 046 338	11 804 419	12 277 625	24 454 480	36 392 616	42 974 886		24 177 941	1 773 361	7 608 781	10 019 201	11 710 621	12 541 281

Repères

Épargne brute													
Taux Epargne/recettes	40%	29%	28%	30%	31%	29%		23%	23%	19%	16%	16%	15%
Strate	21%	20%	19%	20%	18%	15%							
Par habitant	522	387	372	412	431	412		298	294	233	199	191	183
Strate	277	264	254	276	259	203							
Dette en capital													
Taux moyen	2.26%	1.83%	1.13%	1.10%	0.12%	0.0%		0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Encours / recettes Fct (en années)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Manque a gagner pour conserver un niveau d'investissement = CFG	-1 944 976	-949 117	-765 610	-1 052 242	-1 160 748	-961 219		-323 319	-340 420	276 580	598 580	614 580	639 340
Évolution complémentaire de l'ensemble des recettes nécessaire	-21.5%	-10.0%	-7.7%	-10.0%	-10.9%	-8.6%		-2.9%	-3.0%	2.4%	5.0%	5.0%	5.0%
Évolution complémentaire du produit fiscal seul nécessaire	-39.8%	-17.9%	-13.6%	-17.2%	-17.7%	-17.3%		-5.4%	-5.4%	4.2%	8.8%	8.7%	8.7%

Ratios réglementaires (CA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyennes nationales	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses réelles de fonctionnement/population	891	981	1 010	1 000	1 037	1 036	1 095	956	966	1 017	1 041	1 039	1 038
Produit des impositions directes/population	555	584	619	651	666	551	566	551	550	555	560	566	571
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 553	1 376	1 334	2 689	1 364	1 462	1 284	1 285	1 260	1 250	1 240	1 231	1 222
Dépenses d'équipement brut/population	274	462	3 655	593	1 945	1 147	280	2 968	3 876	1 237	185	160	155
Encours de dette/population	34	24	15	9	48	40	908	37	35	33	31	29	28
DGF/population	221	214	180	178	147	81	177	77	77	74	72	70	68
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	54.4%	51.2%	55.8%	53.6%	54.4%	52.7%	59.5%	54.2%	55.4%	52.8%	51.7%	52.0%	52.2%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	58.0%	71.9%	76.1%	37.4%	76.2%	70.9%	92.3%	74.4%	76.7%	81.5%	84.0%	84.5%	85.1%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	17.7%	33.6%	273.9%	22.1%	142.6%	78.4%	21.8%	231.0%	307.5%	99.0%	14.9%	13.0%	12.7%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	2.6%	1.8%	1.1%	0.7%	3.5%	2.8%	70.7%	2.9%	2.8%	2.6%	2.5%	2.4%	2.3%